



## COMPTE RENDU

### **ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE DU VENDREDI 6 MARS 2026 SALLE DES MARONNIERS LA ROQUETTE**

Accueil des participants 10H45 dans la salle des marronniers à la roquette.  
Merci à Maïté FRANCCART de nous avoir permis de faire notre réunion dans cette salle .

#### Emargement des personnes présentes :

ANDRY Brigitte, CHAMPSAUR Armand, CUSACK Viviane, ELENA Susannah, FRANCCART Maïté, GUSTAVE Jean-Marc, LAVAUX Christian, LIEGE Andrée-Claire, MARTUCCI Chantal, MATHIEU Laure, MESSIN Michelle, MOISAN Sylviane, MOUCHARD Gérard, PETITOT Catherine, PIGNAULT Michèle, VILLENEUVE Jacqueline

Tous les autres DDEN sont excusés.

Le quorum étant atteint, nous démarrons la réunion à 11h00.

Approbation du PV de notre dernière assemblée trimestrielle qui s'est tenue dans les locaux du lycée de Croisset à Grasse le 3 novembre 2025.

Nous commençons par remercier nos collègues qui pour des raisons personnelles ont quitté nos rangs.

#### POINT SUR NOTRE DELEGATION

Tout le monde s'accorde à dire que la violence dans les établissements est grandissante. L'influence du numérique sur la santé mentale des élèves et les résultats scolaires en baisse (addiction) est inquiétante. Le fait de supprimer les téléphones en cours est un premier pas mais ne résout pas le problème de ces enfants qui se couchent tard parce qu'ils « scrollent » une bonne partie de la nuit.

Concernant l'école inclusive , rien n'est réglé, au contraire, le manque d'AESH est toujours aussi important. La proposition de loi pour que les AESH deviennent fonctionnaires de catégorie B a été rejetée . Plus de détails dans l'article ci dessous :

<https://www.vousnousils.fr/2026/02/26/statut-de-fonctionnaire-pour-les-aesh-la-proposition-de-loi-rejetee-par-le-senat-699330>

Jean Marc GUSTAVE nous a remis le livret édité par la fédération des DDEN sur l'école inclusive. Un exemplaire sera remis à chacun des maires des 23 communes qui composent le pays grassois et aux maires des communes où nous intervenons .

Plusieurs de nos collègues nous quittent pour des raisons personnelles , de ce fait nous nous retrouvons avec des postes de DDEN à pourvoir : Dracéa élémentaire et Henri Wallon primaire au plan de Grasse, Pegomas Jules Ferry maternelle et Marie Curie élémentaire.

Catherine PETITOT se porte volontaire pour distribuer les livres aux écoles où Jane était DDEN (Jules Ferry et Marie Curie à Pegomas) Michelle, Susannah et Chantal iront aux beaux jours déposer les livres dans les écoles de l'arrière pays grassois à savoir : Briançonnet, Saint Auban et Valderoure qui n'ont toujours pas de DDEN .

Briançonnet n'a toujours pas trouvé preneur non plus.

Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés.

Nous redonnons la parole à Chantal MARTUCCI : concernant les livres, un des livres pré-selectionnés n'étant plus disponible, il a fallu en trouver un de remplacement, « Le grand voyage » dont l'auteure était au festival du livre a été choisi. Monique Gimello est une auteure qui réside à Roquefort les pins, elle a gentiment dédicacé chacun des exemplaires que vous remettrez dans vos établissements. Nous la remercions pour sa gentillesse.

### **POINT SUR LES FINANCES**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, les dépenses suivantes d'un montant total de 2 063,69 € ont été constatées :

- 1 842,70 € : facture des livres offerts aux écoles
- 175,00 € : photocopies (bulletin annuel et dédicace livres)
- 18,24 € : frais postaux pour envoi par La Poste du bulletin annuel
- 27,75 € : galette des rois lors de notre réunion de bureau

Les recettes encaissées sont de 864 € dont 756 € d'adhésion et 108 € de dons.

Le solde actuel au crédit agricole, seul avoir de l'AL de Grasse Val-de-Saigne s'élève à 5 259,85 €.

Toutes les **cotisations 2026** ont été payées par les DDEN de notre délégation.

Le versement des cotisations revenant à la Fédération et à l'UD 06 s'effectuera avant le 10 mars 2026.

### **EVALUATIONS DES ECOLES**

Plusieurs d'entre nous ont participé à l'évaluation de leurs écoles, c'est un droit pour nous DDEN, vous pouvez demander à assister aux débats et demander le compte rendu de ces évaluations, si vous les avez en votre possession, vous pouvez nous les transmettre pour information et archivage dans nos dossiers. Merci à vous tous pour votre implication.

Les DDEN ont été conviés à participer à l'évaluation des écoles de Valbonne :

- lundi 16 mars : école maternelle de Garbejaire
- mardi 17 mars : élémentaire Sartoux
- Jeudi 19 mars : maternelle Sartoux

A ce jour aucun DDEN ne s'est manifesté , mais Maïté FRANCCART a peut être 2 DDEN intéressés. Affaire à suivre.

## **INFORMATIONS DIVERSES (Jean-Marc GUSTAVE)**

- 19 mars CA de notre UD
- 27 Mars assemblée générale de l'ud 06 avec repas (voir diapositive dans le power point de Christian)
- 30 mars formation des DDEN à Mouans Sartoux, salle René Friard (Jean-Marc nous fera un rappel dans la semaine qui précède)
- 2 nouveaux DDEN viennent de rejoindre l'union 1 à Breil sur Roya et 1 à Lucéram ce qui porte le nombre des DDEN de notre union départementale à 46 (notre association locale en compte 24).
- une nouvelle enquête va nous être envoyée, elle portera sur la sécurité dans les écoles.
- Les timbres pour nos cartes de DDEN vont être demandés à l'UD06

Le temps nous étant compté, nous n'avons pas eu d'échanges concernant nos écoles. Promis nous vous laisserons la parole la prochaine fois.

### **RAPPEL**

**Notre prochaine assemblée trimestrielle se tiendra à GARS, village de naissance de Monsieur Freinet, le SAMEDI 13 JUIN, cette réunion sera suivie d'un pique nique en mode auberge espagnole. Chacun apporte ce qu'il souhaite. Optez si vous le pouvez pour le covoiturage. Plus d'informations lors de l'envoi de la convocation.**

Fin de la séance 12h00

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : [jmoreaunice@numericable.fr](mailto:jmoreaunice@numericable.fr)*